



Rapport de la Chambre Régionale des Comptes

Je prends acte des conclusions définitives de la Chambre régionale des comptes portant sur la gestion des finances d'Aulnay-sous-Bois sur la période 2005-2009.

L'organisme indépendant de contrôle, qui a exercé sa mission avec sa rigueur coutumière, fait un certain nombre de recommandations pour partie prises en compte antérieurement par la municipalité et pour d'autre en cours de rectification. En tout état de cause, le rapport constitue une base de travail et un point d'appui précieux afin d'accélérer les indispensables évolutions engagées par l'exécutif municipal.

Les conclusions de la Chambre régionale des comptes appellent de ma part 4 remarques essentielles :

1-La période examinée concerne principalement la gestion de l'ancienne équipe municipale, d'autant plus si l'on tient compte du recours déposé en début de mandat par l'opposition qui a induit durant un an et demi des limitations sérieuses à notre action;

2-Le rétrécissement de nos marges de manœuvre budgétaire, amorcé sous la précédente mandature, consacre avant tout le désengagement financier de l'Etat et l'aggravation du contexte économique et social. Cette situation n'en demande pas moins de renforcer les mesures de stricte économie, que nous avons déjà mises en œuvre au préalable, afin de mener à bien le programme municipal sans demander aux habitants un effort supplémentaire qu'ils ne sont pas en mesure de fournir. Je proposerai, dans le cadre de la préparation budgétaire, un plan significatif de réductions des dépenses qui n'altère pas la qualité du service rendu à la population.

3-Des critiques extrêmement dures sont formulées à l'adresse de la politique de sécurité de nos prédécesseurs, laquelle est jugée par la Chambre régionale des comptes dispendieuse, sans cohérence ni efficacité. L'opposition n'en

continue pas moins d'en vanter les mérites au point de la présenter comme le point fort de son action. Là encore, l'équipe municipale s'est attachée dès sa prise de responsabilité à rectifier dans toute la mesure du possible un certain nombre des graves lacunes pointées par la Chambre régionale des comptes, lacunes également mises en évidence dans le cadre d'un audit commandé par nos soins auprès d'un cabinet indépendant. Si l'ampleur de la tâche ne nous a pas permis d'avancer en ce domaine aussi vite que nous l'aurions souhaité, une accélération du calendrier s'impose dès à présent. Je formulerai sous peu des propositions globales relatives à un plan d'actions cohérent sur ce thème de la sécurité laissé trop longtemps en jachère au plan national au point d'émerger désormais dans notre ville comme la préoccupation numéro 1 des habitants.

4-La Chambre régionale des comptes déplore de « significatifs dysfonctionnements » concernant les marchés publics passés sous l'ancienne majorité dans le cadre des travaux de réalisation de la vidéosurveillance. Cette mise en cause sévère de la juridiction administrative ne laisse pas de m'interroger dès lors que nous avons été amenés à constater, dès notre prise de fonction, des insuffisances dans la chaîne de sécurisation des marchés publics, insuffisances que nous nous sommes employés à corriger dans un processus d'amélioration en cours.

Le rapport de la CRC est téléchargeable en ligne :

<http://www.ccomptes.fr/fr/CRC13/Accueil.html>